

# Le Petit Rapporteur

En direct du Conseil Municipal

**Au cours du Conseil Municipal du 04 avril dernier, différents points ont été abordés (hormis les questions diverses).**

1- Vote des budgets primitifs 2017: voir le compte-rendu détaillé sur le site. La section de fonctionnement rééquilibre à + 637.698 € et la section d'investissement à 9.842.980 €. Le BP du budget principal a été approuvé : 12 voix pour et 2 absentions. Pour mener à bien le programme d'investissements inscrits, il est nécessaire de contracter un emprunt de 1 000 000 €. La Banque Postale nous a fait une proposition sur 7 ans à 0.87 %. Le conseil à 1 abstention et 13 voix pour, approuve la réalisation de cet emprunt auprès de la Banque postale.

2- Vote des taux des 3 taxes locales : il est proposé d'augmenter la recette fiscale d'environ 80 000

	TH	TFB	TFNB
2017	13,02%	16,69%	84,74%

€. Cela représente une augmentation des taux de 4,3 %. Le conseil municipal à 3 contre, 1 abstention et 10 pour, approuve les taux proposés.

1.2- Approbation du BP 2017 budget annexe Eau/ assainissement/STEP : voir détail sur le site internet ; le conseil municipal à l'unanimité approuve le BP 2017 du budget annexe Eau/ assainissement/STEP.

1.3. Approbation du budget annexe les Lapiaz : le conseil à l'unanimité approuve le BP 2017 du budget annexe Lotissement Les Lapiaz. Le BP présente une section d'exploitation à 1.468.576 €

Et une section d'investissement à 981.629 €.

3- Attribution des subventions aux associations à l'unanimité : voir le tableau récapitulatif sur le site internet.

4- Fronts de neige—demande de subvention 1ère tranche : la commune a mené durant l'année 2016 une étude de réaménagement des fronts de neige de Superdévoluy et La Joue du Loup. Un programme de travaux concernant essentiellement les remontées mécaniques et les activités d'hiver a été défini et fait l'objet d'une discussion avec Dévoluy Ski développement.

Préalablement à ces travaux, il est du ressort de la commune de conduire des travaux relatifs à la circulation piétonne, le drainage, l'éclairage public... Côté La Joue du Loup, une étude complémentaire sera menée cette année. Côté Superdévoluy, les travaux concernent la zone devant les Issards et celle entre la maison d'accueil, le front de neige et le jardin des neiges. Le budget prévisionnel de cette opération est de 107 500 €. Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, approuve le projet présenté, et sollicite une subvention de la Région au titre du contrat Station de demain - SmartMountain selon le plan de financement suivant : Région 50 % soit 53 750 € ; Autofinancement 50 % soit 53 750 €.

5- Amendes de police—demande de subvention : possibilité de bénéficier de subventions au titre des amendes de police pour mener des actions améliorant la sécurité afin de réaliser des cheminements piétonniers à Superdévoluy devant les Toits du Dévoluy et les Chaumettes : coût estimé 116 017,50 €.

Le Conseil, à l'unanimité approuve et sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police selon le plan de financement suivant : Département : 50 000 € ; Autofinancement : 75 000 €.

6- Approbation du rapport de la CLECT : les charges transférées à la CCBD pour les zones d'activités économiques ont fait l'objet d'une évaluation par les membres de la CLECT.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT relatif aux charges nettes des ZAE transférées à la Communauté de Communes Buëch Dévoluy.

7- Pouvoir de Police : Mme le maire informe qu'elle a pris un arrêté s'opposant au transfert automatique des pouvoirs de police au président de la CCBD pour les domaines de compétences transférés : collecte des ordures ménagères, assainissement non collectif, aires pour les gens du voyage, sécurité en matière d'habitat insalubre.

8- Approbation de l'assiette de coupe de bois pour 2018 : à la demande de l'ONF, il convient d'approuver les coupes qui auront lieu en 2018 : l'une sur St Disdier sur 3 parcelles pour un volume estimé de 1743 m<sup>3</sup> et l'autre sur St Etienne pour 549 m<sup>3</sup>. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

9- Charte de soutien à l'activité économique de proximité : la Chambre des métiers et de l'artisanat propose aux communes une charte visant à montrer l'engagement pour le maintien d'un artisanat de proximité. Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer cette charte.



# Le Petit Rapporteur

**E n d i r e c t d u C o n s e i l M u n i c i p a l**



10- Lotissement les Lapiaz—vente du lot 12 : le conseil à l'unanimité, approuve la vente du lot n°12 du lotissement Les Lapiaz (parcelle I 1228 lieu-dit Les Vallonnettes), fixe le prix de vente à 130 000 € et autorise Mme le Maire à signer l'acte de vente.

11- Rénovation des terrains de basket de Superdévoluy—demande de subvention : le projet est de rénover 6 terrains pour un coût prévisionnel de 84 650 € : le conseil à l'unanimité, approuve le projet présenté ; sollicite une subvention du CNDP selon le plan de financement suivant : CNDP 30 % soit 16 930 € Auto-financement 70 % soit 67 720 € et autorise Mme le Maire à engager toutes démarches relatives la réalisation de ce projet.

12- Convention de mise à disposition du domaine public avec le SYME 05 pour les bornes de recharge des véhicules électriques à Superdévoluy : une borne a été installée par le SyME 05 sur une parcelle communale. Est proposée une convention de mise à disposition du domaine public d'une durée de 20 ans. Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention proposée et autorise Mme le Maire à la signer .

Si vous souhaitez  
accéder aux  
Comptes Rendus  
complets, vous pouvez  
vous rendre sur le site  
internet de la Commune:  
[www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)